



Assemblée Générale

Lundi 09 Décembre 2024 – Amphithéâtre du Centre Sportif à partir de 19h00

Procès-verbal

"Le Football, c'est avant tout un jeu"
<http://district-aube.fff.fr>

ORDRE DU JOUR

De 18 h 15 à 19 h 00, les Représentant.e.s des clubs présents ont tous été accueillis au Centre Sportif de l'Aube afin d'émarger la feuille de présence « papier » de cette Assemblée.

Dans le cadre de cette Assemblée, la collectivité des Clubs aubois est amenée à devoir se prononcer et à suivre les débats sur la base de l'Ordre du Jour suivant :

- Appel des délégués - 19 h 00
- Allocution de bienvenue du Président
- Approbation PV de l'Assemblée Générale du 27/06/2024 (vote)
- Présentation du rapport financier 2023-2024
- Intervention du Commissaire aux Comptes (vote)
- Approbation du Bilan et du Compte de Résultat de l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024 et proposition d'affectation du résultat (vote)
- Élection au Comité Directeur (vote)
- Élection des binômes représentants les clubs de District aux Assemblées Générales de Ligue (vote)
- Présentation des modifications des Statuts du District Aube de Football émanant des Modifications des Statuts types adoptées par l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2023
- Actualité de votre District
- Parole aux Invités
- Remise des récompenses

APPEL DES DELEGUES

Consécutivement à l'appel des Délégué.e.s par le Secrétaire Général de l'Association, il est mis en exergue que les Clubs présents ou représentés rassemblent en ce lundi 09 décembre 2024, 282 voix sur 342 inscrites (*détail des Clubs présents ou représentés ci-après*).

Le Secrétaire Général, sur la base des feuilles d'émargement sous format papier, a alors invité l'assistance réunie au sein de l'amphithéâtre du Centre Sportif de l'Aube à se manifester pour les Représentant.e.s des Clubs éventuellement présent.e.s et qui n'auraient pas encore émargé à cette heure. La liste de ces Clubs est déclinée nominativement par ses soins.

Il rappelle que pour délibérer valablement l'Assemblée Générale doit réunir au moins 1/3 des clubs inscrits soit 24 Associations affiliées, représentant au moins 1/3 de la totalité des voix soit 114 voix.

CLUBS PRESENTS

Numéro d'affiliation	Club	Nombre de voix	Nom du représentant
564645	ASFC BARBEREY	2	BIENAIME FREDERIC
545007	A.S. DES AUMONTS	2	JACQUES FRANCIS
525354	O. DE MONTIERAMEY	2	VERON JEAN-PIERRE
531872	A.S PORTUGAISE CHARTREUX	3	DOS SANTOS RUI
537586	FC BUCEY	3	BERTRAND JEAN-CLAUDE
553883	FC CHARMONT	3	VANDEWALLE CLAUDE
580689	FC CHESTERFIELD	3	FRANC ALEXANDRE
550872	A.S.C FRESNOY CLEREY	3	LAMOTTE CLAUDE
534971	FC LES NOES	3	LAURENT JEAN RENE
552299	RICEYS SPORT	3	MANJARD FREDERIC
552762	A.J. SAINT AUBINOISE	3	PINGUET CLEMENCE
535720	VAUDES ANIMATION	3	VILLELA SYLVAIN
529796	A.S. DROUPT ST BASLE	4	DROUOT LAURIANE
524612	A.S. ST ETIENNE S/BARBUISE	4	TRUTAT JEAN-LOUIS
580662	AUBE SUD LOISIRS OMNISPORT	5	PERRIN CHRISTOPHE
511301	US CHAOURCE	5	BERTIN JEAN-MARC
531655	CRENEY F.C	5	SPATARO STEFANO
502601	US DIENVILLE	5	VEBER PATRICK
551391	FC ESSOYES	5	ARLANDIS JEREMY
550802	A.S. MARIGNY ST MARTIN	5	DAUPHIN NICOLAS
564387	RIVIERES DE CORPS FC	5	ROUYER DIDIER
551179	S.C. DE SAVIERES	5	PHILIPPAERTS JEAN-FRANCOIS
552626	A.M DE SAINT GERMAIN	5	ROHER LUCAS
502621	U.S. VENDEUVRE	5	ROUSSEY SEBASTIEN
590528	ERVY FOOTBALL CLUB	6	WALLON SYLVIE
560625	ACADEMIE SP. PONT ST MARIE	6	GRENIER PASCAL
554146	TORVILLIERS ATHLETIC CLUB	6	LAFOND JOCELYN
544878	F.C. VALLANT FONTAINE LES GRES	6	LAMONTAGNE DIDIER
860723	ACADEMY FOOTBALL CLUB	7	KELLIH HOSSAIN
548174	ALLIANCE SUD OUEST F. AUBOIS	7	COURTOIS PATRICK
514257	FOY. BARSEQUANAIS F.	7	POUJOL PHILIPPE
580633	BAR-SUR-AUBE FOOTBALL CLUB	7	DANISKAN SERKAN
548265	FC BREVIANDES	7	PROTIN PHILIPPE
509242	R.C. DES SPORTIFS CHAPELAINS	7	BRAY THIERRY
563809	A.S. DES CHARTREUX	7	BERNARD NOHAM
548225	ESSOR S.C. DU MELDA	7	ERMINI HERVE
500073	E.S.T.A.C.	7	CORNIOT JACKY
564209	F.C. NORD EST AUBOIS	7	MERAT RICHARD
540553	ET. LUSIGNY	7	RAYBAUDI ERIC

Assemblée Générale du District Aube de Football du lundi 09 décembre 2024

502825	F.C. DU MORGENDOIS	7	BROGGI HUGO
544348	F.C. NOGENTAIS	7	CETOJEVIC LUDOVIC
519698	ENT.S NORD AUBOIS	7	PICHON BRUNO
528397	ROMILLY CHAMPAGNE F.C.	7	TAVERNE JEAN-MICHEL
546712	ROSIERES OM.	7	DEBRABANDERE BERNADETTE
552588	J.S.ST JULIEN	7	VOGEL FRANCIS
560490	F.C. SAINT MEZIERY	7	MULLER PATRICK
502585	AVT GARDE DE TROYES	7	RIGLET HERVE
541195	ENT.S MUNICIPAUX TROYES	7	BLANCHOT PATRICE
502726	J.S. VAUDOISE	7	GIRARDOT YVES
TOTAL DES CLUBS PRESENTS (49)		262	

CLUBS REPRESENTEES

Numéro d'affiliation	Club	Nombre de voix	Nom du représentant
544102	U.S. ORIGNY	2	FC VALLANT/LES GRES
525762	AS BAROVILLE	3	BAR SUR AUBE FC
764552	EFF CHAOURCE	3	US CHAOURCE
551460	U. C.S. NOGENTAISE	4	FC NOGENTAIS
529796	A.S. PORTUGAISE NOGENT S/SEINE	4	FC NOGENTAIS
552376	OLYMPIQUE CHAPELAIN	4	MORGENDOIS
TOTAL DES CLUBS REPRESENTEES (6)		20	

TOTAL DES CLUBS PRESENTS ET REPRESENTEES	282
---	------------

CLUBS ABSENTS

Numéro d'affiliation	Club	Nombre de voix	Nom du représentant
564704	AS VERRIERES	2	HEINY DAMIEN
864648	AS TRAVAUX PUBLICS	2	BERTEAUX PAUL
552628	BELLEY/VILLECHETIF	2	MARGOTTO PASCAL
582064	A. O. DE MARCILLY LE HAYER	2	ARDOIN HERVE
590270	A.S. VALLEE LONGSOLS	2	BRILLANT FABRICE
540499	A. VIREY SOUS BAR	2	MIKO FRANCIS
526349	FC TERTRES	3	MOREL FRANCOIS
564742	FC TROYES	3	AZZEGGOUARWALEN TARIQ
564611	FC VAR-N	3	SAHAN CEPRAYIL
563711	RACING CLUB AUBE	3	HOUMADI MOHAMED
564584	USM CRANCEY	3	YASAROGLU METIN
582189	FOOT JEUNES VILLENAUXE	3	GALOUL TIPHANIE
539728	UFC AUBE	5	GNING MODOU
527672	FC TRAINEL	6	SABATIER TINA
582279	SAINTE SAVINE	6	TRANSLER CHRISTOPHER
860989	SPORTING FC	6	ENGRACIO GUILLAUME
NOMBRE DE VOIX DES CLUBS ABSENTS (16)		53	

TOTAL DES VOIX DES CLUBS INSCRITS SUR LES LISTES : 342 dont,

Présents	= 262
Représentés	= 20
Absents	= 53
Ne votent pas	= 7

TOTAL DES VOIX DES CLUBS PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE : 282 dont,

Présents	= 262
Représentés	= 20

CLUBS PRESENTS MAIS NE VOTANT PAS

Numéro d'affiliation	Club	Nombre de voix
545673	ETOILE CHAPELAINE	7
NOMBRE DE VOIX DES CLUBS PRESENTS NE POUVANT VOTER (1)		7

Le Secrétaire Général souligne à l'assemblée des Clubs que 55 Clubs sur les 72 affiliés à l'Association District Aube de Football sont présents ou représentés et ayant droit de vote représentant 282 voix sur un potentiel maximum de 342 soit 17 Clubs non présents ou non représentés totalisant à eux seuls 60 voix.

Les conditions de quorum telles que prévues à l'article 12.5.3 des Statuts du District Aube étant atteintes, l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** peut alors valablement délibérer.

1- Allocution de bienvenue du Président

Le Président du District Aube de Football, Philippe PAULET, a ouvert cette Assemblée Générale par ces quelques lignes :

*Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Très chers invités et amis sportifs,
Bienvenue à tous.*

Merci à vous tous de votre présence fidèle ainsi que de l'intérêt que vous voulez bien porter au District de l'Aube et à son fonctionnement.

Pour chaque membre du Comité Directeur, c'est un signe de soutien et d'encouragement à poursuivre les efforts et aller toujours plus de l'avant.

Pour chaque permanent technique et administratif, c'est un signe de reconnaissance d'un travail bien fait au service des clubs et de la jeunesse.

Pour chaque membre de commission, c'est un remerciement pour leur investissement et leur disponibilité.

Cette saison, de nouveaux membres sont venus renforcer ces commissions, je tiens à adresser un grand merci à ces personnes qui participent au bon fonctionnement du District.

En ces temps difficiles et particulièrement tristes pour de nombreuses familles, frappées par la perte cruelle d'un des leurs, à celles et ceux qui sont encore confrontés aux délicates et douloureuses épreuves de la maladie, je me fais l'interprète de la grande famille du football Audois pour leur exprimer notre profonde et bien sincère sympathie et les assurer de notre soutien en leur souhaitant du courage, il faut espérer en des lendemains meilleurs et plus joyeux pour chacune d'elle.

En hommage à tous ceux et celles qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée, je vous invite à nous recueillir et à observer une minute de silence en leur mémoire. Merci.

S'en est alors suivie une émouvante minute de silence en mémoire de nos cher.e.s disparu.e.s de la grande famille du football audois avec la projection d'un powerpoint leur rendant hommage.

Le Président reprenait ensuite son discours :

C'est avec un vif plaisir, que je salue les personnalités, les invités, les fidèles sympathisants et amis qui ont bien voulu nous honorer de leur présence et consacrer de leur précieux temps à cette assemblée et à ses travaux :

M. Philippe PICHERY, Président du Conseil Départemental de l'Aube, qui nous rejoindra plus tard,

Mme Madame Karine DUTREUX, Conseillère Municipale membre de la commission des sports à la Ville de Troyes, représentant M. François BAROIN,

Mme Brigitte THIEBAUT, représentant M. Yann LEROY, Président de la Ligue Grand-Est de Football,

Merci au représentant de la presse « l'Est-Éclair »

Je commencerai mon propos par féliciter le Président de la Ligue Gran- Est, Yann LEROY, pour son élection à la tête de cette grande ligue dont le District de l'Aube attend une évolution marquée dans plusieurs domaines. J'aurai l'occasion d'y revenir plus tard.

Déjà évoqué à plusieurs reprises au cours des différentes Assemblée Générales, le District de l'Aube n'a de cesse de remercier le Conseil Départemental et son Président pour son aide permanente au football Aubois. C'est avec un grand regret pour l'organe décentralisé de la Fédération Française de Football de ne pouvoir vous accueillir ce soir, mais votre agenda de dernière minute oblige. Je connais votre passion pour notre sport, le soutien aux clubs amateurs Aubois ainsi qu'à notre équipe fanion l'Estac.

La magnifique réussite des activités Terre de jeux 2024 a porté haut notre département et donné un élan pour le développement du sport et des infrastructures sportives. Pour nous, amoureux du ballon rond, les terrains synthétiques ne font que renforcer la pratique de notre sport et facilite le déroulement des rencontres dans des conditions climatiques difficiles où la plupart des terrains en herbe seraient déclarés impraticables.

Ces terrains sont des outils de jeu pédagogiques extraordinaires, et, si besoin était encore de le démontrer, leur importance est cruciale pour l'avenir du football aubois. Bon nombre de nos championnats n'auraient pu se terminer à temps sans eux.

Le Carré vert m'amène malheureusement à parler des incivilités. Le football contribue à l'équilibre et à la gestion des émotions. Chez les jeunes, il est l'apprentissage de la vie et de la construction de son identité. Il est dommageable que quelques voyous, licenciés ou non, même doués du football, détruisent la bonne marche et l'image du football dans notre département et ailleurs. Ces individus violents doivent être écartés des stades et c'est avec le concours de chacun qu'ils pourront éventuellement être identifiés, ce qui permettrait aux instances de pouvoir être préventives et réactives. Le problème de la violence est en évolution chez les plus jeunes, souvent accrue par le comportement inacceptable de parents oubliant leur rôle éducatif. Le Football est une passion, certes, mais qui peut parfois conduire à un passage devant la Commission de Discipline. Si chacun peut avoir une faiblesse, elle ne doit jamais atteindre le stade de la violence et de la discrimination !

Le District lutte contre toutes les formes d'incivilités qu'elles soient racistes, sexistes, homophobes, ou de violence verbale ou physique.

En match, il faut l'appliquer, aider les arbitres, coopérer avec les délégués et soutenir les bénévoles que vous êtes.

Le barème disciplinaire a été renforcé, appliqué sans faille par notre Commission de Discipline à qui je renouvelle tout mon soutien dans une tâche ingrate avec la difficulté de discerner le vrai du faux. La sanction éloigne pour un temps les fauteurs de troubles mais ne résout pas le mal. Nous devons avoir un engagement plus important avec les pouvoirs publics, propriétaires d'infrastructures, en leur interdisant l'accès même au dépend de la perte de match.

La convention reconduite avec le parquet fonctionne très bien mais tous les faits ne relèvent pas du pénal. Je sais votre difficulté pour assurer la sécurité autour de la main-courante, de nommer un délégué sécurité, mais ce dernier est indispensable au bon déroulement de la rencontre.

Pour vous donner un ordre d'idée, sur ce début de saison, à début décembre, nous comptions 2 faits de menaces et intimidations en séniors, 1 en 17/18 ans, nous comptions 4 actes de brutalités et 3 tentatives en séniors, mais aussi 1 acte de brutalité en ... 13/14 ans... Je vous laisse tirer vos conclusions par vous-même.

Pour vous accompagner, un effort particulier a été fait, dès le début de saison, pour le recrutement de délégués par une formation récente et la mise en œuvre supplémentaire très prochainement de 7 nouveaux délégués.

Au-delà des incivilités, il faut aussi regarder les maux dont souffre notre sport. L'étude de notre CTR Emmanuel BEAUCHET, relayée par un article de l'Est Eclair, en révèle une partie. Un certain nombre de dirigeants raisonnent encore performance quand de nombreux pratiquants et dirigeants recherchent la pratique et le plaisir. De fait, la performance absorbe une partie des capacités, mais surtout, elle pénalise notre rôle éducatif. Car l'enjeu principal, pour notre sport, est bien l'éducation. Cela passe par la formation des éducateurs, mais aussi des dirigeants. C'est avec un encadrement correctement formé et au niveau que l'on atteint la performance, et non l'inverse. C'est le travail que vous tous, Présidents de Clubs, devez entamer avec le soutien du District.

Mais nous sommes bien conscients des réalités que cet article ne montre pas. Le monde du bénévolat a changé, d'années en années. Il est difficile de trouver des gens qui acceptent d'offrir une partie de leur temps au football, leur demander du temps supplémentaire pour la formation est une gageure. Ce défi se constate d'ailleurs très bien dans la différence des résultats entre ville et campagne, campagne dans lesquelles on n'est plus habitué à sacrifier du temps pour que des choses se passent.

La campagne, autre paramètre avec lequel nous devons vivre, car il faut que nous en soyons conscients quand nous regardons nos voisins, nous sommes un département rural, quand la distance entre 2 clubs est de quelques kilomètres en Alsace, elle est de quelques dizaines de kilomètres dans notre département. Mais nous avons aussi cette chance, ou cette malchance, d'être un département proche de Paris, et une partie de notre population vit en ruralité en travaillant hors département. L'enjeu, pour nous tous, est de réussir à motiver, à fédérer toutes ces réalités, entre enjeux sociétaux, géographiques, économiques, qui, cumulés, façonnent notre football.

Oui, il ne faut pas se voiler la face et reconnaître que notre football reflète la réalité d'une société qui n'est guère reluisante pour nous, mais nous devons garder espoir et être force de proposition par des actions auprès de nos clubs. Seul un travail commun permettra d'avancer dans des directions plus joyeuses. Je laisserai mes collègues membres du Comité Directeur revenir sur quelques axes de travail mis en place par notre Comité Directeur (réunions de secteur, mixité, formations...).

La responsabilité de la situation n'est pas celle du District, elle est la nôtre, à tous ici, mais sachez que le District est là pour vous épauler dans vos difficultés, et que vous ne devez pas hésiter à nous solliciter.

Dans ce sens, fidèle à la politique déployée pour l'aide aux clubs depuis plusieurs saisons, cette année encore, nous l'avons fait et voire plus, mais là, je laisse le trésorier Philippe POUJOL l'expliquer dans son propos.

Et puisqu'on parle d'évolution, j'ai participé dernièrement à la rencontre du candidat à la Présidence de la FFF, Monsieur Philippe DIALLO, et je suis intervenu sur deux sujets principaux : Pour notre territoire, l'inscription d'un Conseiller Technique Régional supplémentaire afin que celui-ci ne se partage pas avec le département de la Haute-Marne. Pour information, Emmanuel a effectué plus de 30 000 kms la saison dernière pour assurer sa mission. L'action du Président de la ligue Grand-Est aura une grande importance pour la réussite de cette affectation de poste supplémentaire à l'équipe technique régionale. Notre District doit être traité à la même hauteur que les mieux lotis.

Le deuxième sujet concernait l'informatique et toutes les difficultés recensées depuis la nouvelle version de la Feuille de Match Informatisée, bien souvent impossible à télécharger même sur des tablettes neuves, sans compter la disparition des arbitres, des équipes ou autre. Le logiciel FAL a subi les mêmes soucis. A ce jour, aucune visibilité d'amélioration, hormis de faire remonter des tickets incidents pour colmater les brèches. Un nouveau développeur sera mandaté mais pour un rendu..... dans 1 an ou 2.

Avant de poursuivre nos travaux, je tenais à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et n'oublions pas QUE LE FOOTBALL EST AVANT TOUT UN JEU.

Merci de votre attention.

2- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27/06/2024

Le Secrétaire Général demande à l'assemblée si chacun a bien reçu en amont le P.V. de l'Assemblée Générale du 27/06/2024. Avant de procéder au vote, il demande si quelqu'un a des observations à émettre sur ce P.V.

Aucune intervention n'est demandée. L'approbation du PV est alors soumise au vote par voie électronique.

Vote : 82% de OUI - 2% de NON - 16% d'Abstention.

Le Procès-Verbal est adopté.

3- Présentation du Compte Rendu Financier 2023-2024

Le Trésorier général, Philippe POUJOL, présente le Compte Rendu Financier 2023-2024, proposé en Annexe 1, en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Je vais vous retracer les grandes lignes de notre bilan et compte de résultat de l'exercice clos au 30/06/2024.

Notre District affiche un résultat bénéficiaire de 1 467.41 €

Nos produits s'élèvent à la somme de 319 446 € en diminution par rapport à l'exercice précédent 362 276 €

Nous allons analyser la variation de nos produits :

Nos ventes et ressources administratives sont en hausse de 13 770 €, cela provient essentiellement du poste amendes et droit, dû à des faits disciplinaires en augmentation.

Les subventions d'exploitation FFF, Conseil Général, ANS, LGEF, sont en légère baisse.

On constate des produits financiers pour 5715 € contre 2244 € l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels sont en baisse par rapport à 2023 de 50 000 €, reprise de provision de charges non utilisée sur les exercices précédents et qui ont été réintégrés dans l'exercice 2023.

Les charges s'élèvent à 317 979 € contre 275 293 € en 2023.

On y retrouve achats administratifs en augmentation de 14 000 € c'est surtout le poste équipement sportif qui est en augmentation. Opération mini buts, achat tee-shirts 4590 € opération avec le Conseil Départemental, maillots pour sélection U15F, maillots des finales seniors.

Les services extérieurs restent stables.

Le poste frais de déplacements est en baisse de 6000 €, ce poste regroupe les frais du Comité Directeur, les frais des commissions, et les cérémonies et réceptions.

Les frais des compétitions et manifestations sont en diminution, cette baisse est due à un retraitement comptable, les achats de maillots pour les finales seniors ont été ventilés dans les achats et équipements.

Les salaires sont en augmentation de 20 000 €, le salaire de Cédric BOUGÉ est sur un exercice complet, Suzy JOURD'HEUIL était en 2ème année d'apprentissage donc avec un salaire en hausse, et Clément DE NADAI est arrivé sur l'exercice. Les charges sociales sur les salaires sont stables, car les deux emplois de Suzy et Clément sont des contrats d'apprentissage donc exonérés de charges.

Une provision pour des créances de clubs a été effectuée pour un montant de 1820.71€, il s'agit du FCMT 691.23€, AS TERTRES 466.25€, SPORTING FC 663.23€, on a anticipé la perte de ces créances.

En charges exceptionnelles, on y retrouve le don de 1000€ pour la participation à Octobre Rose. Suite au départ de Jean Louis MAZZEO et François GUENELON et des difficultés de recrutement, nous avons recruté dans l'urgence en juin 2023 Cédric BOUGÉ, en février 2024 nous nous sommes aperçus qu'il y avait conflit d'intérêt car il était membre du Comité Directeur. Nous l'avons donc fait démissionner du Comité Directeur en tant que bénévole, il assiste maintenant aux réunions en tant que salarié.

Cet oubli n'ayant pas été fait sciemment, et n'ayant à nos yeux aucun but lucratif, nous allons signaler cette situation aux impôts car Cédric aurait dû démissionner dans les 6 mois suivants l'embauche, en attendant leur réponse nous avons anticipé un éventuel rappel d'impôts société sur les 2 années 2023 et 2024 soit 20 843 €.

Le bilan s'élève à la somme de 354 769 €

ACTIF

On y retrouve les immobilisations, cette année 2 ordinateurs ont été achetés.

Les créances des clubs qui s'élèvent à 46 822.62 €

Les créances FFF et LIGUE pour 64 453 €

Nos disponibilités pour 227 162 €

PASSIF

On y retrouve le Fonds associatif pour 161 301€ et le report à nouveau pour 69 357 €.

Le total des créances et dettes est de 117 602 €

Après lecture de tous ces chiffres notre résultat est bénéficiaire de 1 467.41€.

Je vais terminer par une bonne nouvelle, en raison de la bonne santé financière du District, le Bureau, validé par le Comité Directeur a décidé de reverser 15 450 € aux clubs sous forme de bons d'achat.

La clef de répartition qui a été fixé est en fonction du nombre de voix que les clubs représentent lors des élections.

- Les clubs de 2 et 3 voix soit 27 clubs BA 150 € soit 4 050 €
- Les clubs de 4 et 5 voix soit 15 clubs BA 220 € soit 3 300 €
- Les clubs de 6 et 7 voix soit 27 clubs BA 300 € soit 8 100 €

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

4- Intervention du Commissaire aux Comptes

Il a ensuite été donné lecture des rapports sur les comptes clos au 30 juin 2024 (rapport sur les comptes et rapport spécial sur les conventions réglementées) aboutissant à certifier sans réserve lesdits comptes par le Cabinet SOFRAC représenté par Monsieur Cyril CHANTECLAIR, Commissaire aux comptes titulaire de l'Association District Aube de Football.

Il a procédé alors à la lecture de son rapport sur les comptes annuels d'une part et d'autre part à son rapport spécial sur les conventions réglementées.

Les comptes pris dans leurs ensembles tels qu'ils ont été présentés et faisant apparaître un résultat net excédentaire de 1467.41 €, incluant le rapport du commissaire aux comptes, ont été approuvés à 100% des voix exprimées.

A l'issue de ce vote, la salle a été à nouveau invitée à voter dans le cadre de l'affectation comptable du résultat de 1467.41€. Il lui a été proposé à cet effet d'affecter ce montant au poste « Fond Associatif » aboutissant au final à un montant de Capitaux Propres positifs à hauteur de 232126.06 €.

Lors de ce vote, l'Assemblée a approuvé l'affectation du résultat au poste « Fond Associatif » à 100% des voix exprimées.

5- Approbation des comptes de l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024 pris dans leur ensemble (dont le rapport du commissaire aux comptes)

Philippe POUJOL soumet maintenant au vote électronique l'approbation du Bilan et du Compte de Résultat de l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Le vote : 76% de OUI - 9% de NON - 15% d'abstention

Les comptes pris dans leur ensemble sont adoptés.

6- Affectation du résultat

Philippe POUJOL reprend la parole et propose d'affecter le résultat bénéficiaire de 1467.41€ aux fonds associatifs

Il est alors procédé au vote électronique.

Le vote : 90% de OUI - 3% de NON - 7% d'abstention

Le résultat de l'exercice 2023/2024 est affecté aux fonds associatifs.

7- Élection au Comité Directeur et Élection des binômes représentant les clubs de district aux AG de ligue

Suite à la démission d'un membre du Comité Directeur, l'assemblée doit se prononcer sur son remplacement par Mr Etienne THOMAS ayant candidaté.

De plus, quatre binômes se sont présentés pour l'élection des représentants des clubs de district aux Assemblées Générales de la Ligue du Grand-Est.

Mr FISCHBACH Thomas, membre de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales intervient pour informer qu'après la vérification de l'éligibilité des candidats, toutes les personnes remplissent les conditions.

Il est alors procédé au vote.

Etienne THOMAS est élu membre du Comité Directeur avec 75% des voix (14% de Non et 10% d'abstention). Il prend ensuite la parole pour remercier les représentants des clubs et se présenter oralement.

On procède alors à l'élection des quatre binômes l'un après l'autre.

Binôme N°1 : HASS Jean-Philippe / Hervé ERMINI est élu (69% de Pour ; 24% de Contre et 7% d'Abstention).

Binôme N°2 : COTTRET Hervé / BROGGI Hugo est élu (66% de Pour ; 30% de Contre et 4% d'Abstention)

Binôme N°3 : DAVESNE Madeleine / COTTIAS Matthieu est élu (51% de Pour ; 39% de Contre et 10% d'Abstention).

Binôme N°4 : BRASTEL Aurélie / AZZEGGOUARWALEN Tariq non élu (39% de Pour ; 49% de Contre et 12% d'Abstention)

8- Modifications des Statuts du District Aube de Football émanant des modifications des statuts types adoptées par l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2023

Le Secrétaire Général présente à l'Assemblée les modifications des Statuts du District Aube de Football générées par les Modifications des Statuts types de la Fédération Française de Football.
Celles-ci figurent ci-après en Annexe 2.

9- Présentation d'un film récapitulatif de la saison 2023 / 2024

Quentin Garnier, jeune alternant en communication et marketing au sein du District Aube de Football a préparé pour l'occasion de cette Assemblée Générale un film récapitulatif des actions et événements organisés par le District et les clubs.

Le support est diffusé à l'Assemblée qui salue la qualité du travail effectué et l'attractivité de la présentation.

10- Activités du District

La parole est ensuite donnée aux divers Présidents de commissions du District.

Après une introduction de Ludovic CETOJEVIC, Vice-Président du District en charge de la Technique et du Sportif, Brigitte THIEBAUT intervient pour évoquer le changement de dénomination de la Commission afin de ne plus parler de féminisation mais de mixité dans notre sport. Elle incite les femmes, toutes les femmes, à s'impliquer davantage dans des rôles décisionnaires ou techniques au sein des clubs ou des instances.

Toutefois, ce ne sont pas moins de 933 licenciées féminines qui ont été recensé au 30 juin 2024 dans notre district. Un record pour notre département qu'il convient de saluer et qui revient à tous.

Matthieu COTTIAS, en sa qualité de membre de la Commission de Foot Animation informe que la prochaine Journée Nationale des Débutants (JND) aura lieu le 14 juin 2025 au complexe Benjamin NIVET avec comme club support L'ES Municipaux de Troyes.

Il en profite pour revenir sur la JND de juin dernier et remercier le club du FC Nogentais pour l'organisation sans faille dans le magnifique site du parc du château de la Motte Tilly.

Jean-Philippe HASS, Président de la Commission Nouvelles Pratiques, continue de faire la promotion pour le développement du Foot en Marchant.

Il fait un point sur la mise en place et l'organisation du nouveau championnat Futsal seniors lancé à titre expérimental cette saison.

Il informe de la signature d'une convention avec le FootGolf Parc du lac du der à Giffaumont près de Montier en Der.

Madeleine DAVESNE, Présidente de la Commission des Compétitions, rappelle que les championnats U13 – U15 – U18 sont gérés par cette commission. Toute correspondance électronique doit se faire sur la boîte mail « competitions@district-aube.fff.fr » et non pas sur la boîte foot animation qui ne gère que le football d'animation à effectif réduit (U6 à U11).

Elle informe que dorénavant lorsque deux équipes appelées à se rencontrer portent des couleurs identiques ou similaires, c'est le club visité qui doit changer de jeu de maillots.

Enfin, elle fait un point sur le Festival U13 Pitch dont la finale départementale aura lieu le 5 Avril 2025.

Thierry RAYBAUDI fait une présentation des activités de la Commission Départementale de l'Arbitrage, à travers les différents rassemblements et formations à l'arbitrage dispensées.

Il revient sur le manque d'arbitres pour couvrir un maximum de matchs et informe qu'un jeune peut débuter l'arbitrage à partir de 13 ans. Toutefois, il regrette de ne pouvoir fidéliser les Jeunes Arbitres, notamment en raison des attitudes de certains adultes (dirigeants, parents, ...) sur et autour des terrains.

Hervé COTTRET, Président de la Commission de Discipline, s'associe au message du Président Philippe PAULET de début de séance.

Il fait ensuite un point sur le règlement en cours des clubs et les échéances à venir. Il met en exergue l'application de l'article 4.6 des Règlements Particuliers de la LGF en cas de retard de paiement.

Ludovic CETOJEVIC reprend la parole pour informer de la mise en place en début d'année de réunions de secteurs qui auront pour thèmes proposés :

« Connaissance du District », « Services aux Clubs », « Formation », « Féminisation », « Compétitions », et « Nouvelles Pratiques ».

Un sondage sera effectué auprès des clubs afin de retenir 2 thèmes qui seront abordés et qui pourront différer lors de chaque réunion.

Viennent ensuite les interventions des techniciens.

Fabien AZIL, CTD DAP, se félicite dans un premier temps que le District ait dépassé les 10 000 licenciés la saison dernière, dont 27 % de moins de 10 ans.

Toutefois, il relativise car cette saison nous constatons un léger recul. Est-ce un effet post « Jeux Olympiques » ou un malaise plus profond ? La question doit être posée afin de prendre de nouvelles orientations pour ne pas perdre trop de jeunes licenciés.

Il revient ensuite sur les actions de l'année : Octobre Rose, Foot en Marchant, JND.

Il fait part également des interventions qu'il effectue en milieu scolaire avec l'opération « Le Foot à l'Ecole » et propose aux clubs de venir dans les écoles de proximité pour initier les enfants. Cela peut être un bon moyen de recruter et notamment des féminines. C'est le constat qu'il a pu effectuer.

Il fait part de deux nouveautés cette année. La première concerne la mise en place du Hors-Jeu à la ligne médiane chez les U11 dans le but d'améliorer la pratique chez les jeunes joueurs.

La seconde réside dans la création par la Fédération Française de Football d'un nouveau logiciel à l'attention des clubs afin de leur permettre de se structurer en vue d'une labellisation.

Enfin, il donne les prochaines dates de formations d'éducateurs et insiste sur la nécessité de former ces derniers au sein des clubs et notamment chez les plus petits.

Intervient ensuite Emmanuel BEAUCHET, CTR.

Il présente l'organisation de la Commission Technique du District présidé par Anthony BUEB et les différents référents ; Gaétan PERRACHON pour le foot en milieu scolaire, José DO NASCIMENTO pour la Féminisation, Fabien AZIL pour le Futsal, Erwin ZELAZNI pour les Gardiens et Anthony BUEB pour la détection.

Il fait ensuite un tour d'horizon de toute son activité sur la saison écoulée :

- formation des éducateurs. Il alerte sur le peu d'éducateurs formés dans l'Aube ces dernières années. Après sondage, cette année, il s'avère que 60% des responsables d'équipes U12/U13 ne sont pas formés.
- actions de détections menées. Il remercie les bénévoles qui l'accompagnent en donnant de leur temps sans oublier également les clubs pour leur accueil réservé lors des différentes journées.
- renouvellement des conventions du « Football en Milieu Scolaire » avec les 6 sections sportives du département.
- création d'un championnat expérimental Futsal seniors.
- alerte sur les incivilités et les comportements, notamment des parents, autour des terrains lors des rencontres de jeunes comme déjà évoqué à plusieurs reprises lors de cette soirée.

11- Parole aux Invités

Le Président Philippe PAULET laisse ensuite la parole à Raphael DELANDHUY, Président de l'UNAF Aube (Union Nationale des Arbitres de Football) qui après avoir remercié du temps de parole qui lui est consacré s'exprime en ces termes :

« L'UNAF constate que depuis le début de la saison des violences verbales ont lieu envers les arbitres et autres officiels. Elle les condamne fermement et les déplore.

Les joueurs et les pseudos supporters qui se croient tout permis, parfois devant des enfants et qui pour la plupart ne connaissent même pas les lois du jeu, nuisent à l'image du football amateur et rendent de plus en plus compliqué l'arbitrage et la pratique saine de notre sport. Cela doit évidemment cesser. »

Pour conclure son propos, il insiste sur l'importance pour les arbitres d'adhérer à l'UNAF afin de bénéficier d'un accompagnement dans leur défense et d'une aide juridique si nécessaire et demande, parallèlement, aux clubs, de soutenir leurs arbitres dans leur mission hebdomadaire.

Ensuite, Philippe PAULET présente les excuses de Pascal VAN DE VALLE absent pour des raisons de santé et qui devait s'exprimer en tant que Président de l'AEF (Amicale des Educateurs Français) de l'Aube.

Il passe alors la parole à Brigitte THIEBAUT, membre du Comité Directeur de la LGEF qui représente Yann LEROY, Président de la LGEF.

Dans le prolongement de l'élection d'une nouvelle équipe à la tête de la LGEF lors de l'AG du 9 Novembre dernier, elle souhaite rappeler que l'instance régionale est à la disposition et à l'écoute de l'ensemble des clubs de son territoire. Rappelant qu'elle vient elle-même d'un « petit » club, elle rappelle qu'il n'y a pas de petits districts, pas de petits clubs au sein de la Ligue.

Ensuite, de part sa qualité de Présidente de la Commission Mixité du District et de la Ligue, elle met en avant son engagement pour la place de la femme dans le football et demande aux clubs d'ouvrir la porte aux dames, que celles-ci n'hésitent à oser.

Enfin, Carine DUTREUX, conseillère municipale à la ville de Troyes, représentant François BAROIN, remercie le District pour son invitation et félicite Etienne THOMAS pour son élection au Comité Directeur. Lors de son intervention, elle salue le travail effectué par tous les bénévoles au sein des clubs et exprime sa satisfaction d'accompagner ces clubs qui montrent toujours une bonne dynamique.
Pour conclure, elle félicite le District pour le travail accompli tout au long de ces années.

12- Informations Diverses

Avant de passer à la remise des récompenses, Philippe PAULET tient à transmettre quelques informations. Il rappelle aux Présidents de clubs la date des élections de la FFF au cours desquelles ceux-ci sont pour la première fois amenés à voter.

Il informe de la création d'un groupe de travail au sein de la Ligue pour uniformiser l'application des sanctions dans tous les territoires de la LGEF.

Enfin, pour aider les arbitres à effectuer les examens cardiaques obligatoires pour leur dossier médical, il fait part de sa rencontre avec le Président de l'Institut Médical du Sport afin de mettre en place une convention liant les deux entités.

13- Remise des Récompenses

L'Assemblée prend connaissance des récompenses et distinctions attribuées au titre de la saison 2023 / 2024.

En premier lieu, sont mises en lumière les équipes championnes dans leur division ou poule respective :

Champions 2023 / 2024

➤ D1	ROMILLY CHAMPAGNE FC
➤ D2 A	ROSIERES OM 2
➤ D2 B	AS PONT STE MARIE
➤ D3 A	FC NOGENTAIS 3
➤ D3 B	ES MUNICIPAUX TROYES 2
➤ Féminines	FC MORGENDOIS
➤ U18 A	FC NOGENTAIS
➤ U18 B	RCS CHAPELAINS
➤ U16 A	ESC MELDA / VAL DE SEINE
➤ U16 B	JS ST JULIEN FC
➤ U16 C	US VENDEUVRE DIENVILLE
➤ U14 A	FC NORD EST AUBOIS
➤ U14 B	JS ST JULIEN FC
➤ U13 Interdistricts	ESTAC

Sont ensuite récompensés les Arbitres Majors dans leur catégorie respective :

Majors Arbitres District

- | | |
|-------|-------------------|
| ➤ D1 | LOBREAU David |
| ➤ D2 | LECHIEN Aurélien |
| ➤ D3 | THOUVENIN Norbert |
| ➤ AA | GUYOT Damien |
| ➤ JAD | RAYBAUDI Alice |

Viennent ensuite les remises de médailles du District, de la Ligue et la Fédération.

Médailles District

- | | | |
|-----------|--------------------|---------------------|
| ➤ BRONZE | WEICH Morgane | AS DROUPT ST BASLE |
| ➤ BRONZE | ROTOMBE Nathalie | USC NOGENTAISE |
| ➤ BRONZE | LEBEAUX Alain | AS DROUPT ST BASLE |
| ➤ BRONZE | BOUILLOUN Benoit | ETOILE DE LUSIGNY |
| ➤ BRONZE | ARLANDIS Jérémie | FC ESSOYES |
| ➤ BRONZE | BEKHTI Azziz | ES MUNICIPAUX |
| ➤ BRONZE | MIMOUNE Nacer | ES MUNICIPAUX |
| ➤ BRONZE | MATEOS François | FC BAROVILLE |
| ➤ BRONZE | BRILLANT Fabrice | AS LONGSOLS |
| ➤ BRONZE | FASQUEL Thomas | RICEYS SPORT |
| ➤ ARGENT | KELLIH Hossain | ACADEMY FC |
| ➤ ARGENT | KERFOUF Bachir | ACADEMY FC |
| ➤ ARGENT | MANJARD Frédéric | RICEYS SPORT |
| ➤ ARGENT | VANDEWALLE Claude | FC CHARMONT |
| ➤ VERMEIL | BARNIK Jean-Paul | RIVIERE DE CORPS FC |
| ➤ VERMEIL | RAYBAUDI Eric | ETOILE DE LUSIGNY |
| ➤ VERMEIL | CUISIN Alexandre | FOYER BARSEQUANAIS |
| ➤ VERMEIL | LAMOUREUX Stéphane | FOYER BARSEQUANAIS |
| ➤ PLATINE | THIEFFENBACH Yvan | UFC AUBE |
| ➤ PLATINE | RHABBARI Mohamed | ETOILE CHAPELAINE |
| ➤ PLATINE | BASSIGNY Gilles | ES MUNICIPAUX |

Médailles Ligue

- | | | |
|----------|----------------|--------------------------------|
| ➤ ARGENT | AMRANE Karim | Comité Directeur - C° Médicale |
| ➤ ARGENT | COTTRET Gilles | C° Surveillance Elections |

➤ ARGENT	MORAIS Christelle	C° Mixité
➤ ARGENT	WITTIG James	C° Terrains Infrastructures
➤ ARGENT	BOURCEREAU Yann	C° Discipline
➤ ARGENT	GERARD Gilbert	C° Arbitrage – Statut
➤ ARGENT	VOYE Patrick	Comité Directeur – C° Appel
➤ VERMEIL	BECARD Michel	C° Compétitions
➤ VERMEIL	THIEBAUT Didier	C° Appel
➤ OR	THIEBAUT Brigitte	Comité directeur – C° Mixité – Délégués et Discipline
➤ OR	CETOJEVIC Ludovic	Comité Directeur - C° Foot Animation – Mixité

Médailles Fédérales

-
- ARGENT Michel VOULMINOT
Commissions Arbitrage (12 ans) et Discipline (depuis 2008)
- VERMEIL Yvan MAGERAND
Commission d'Appel (depuis 1998)
- Jeunesse Bénévole FORET Mailys SC SAVIERES
- Jeunesse Bénévole BERNARD Noham AS CHARTREUX

Dirigeante Méritante

Dirigeante depuis 1994 soit 28 ans

- **HERLUISON Annick** ROMILLY CHAMPAGNE FC

Dirigeant Méritant

Dirigeant depuis 1982 soit 42 ans

- **KRAFT Patrice** FC RIVIERE DE CORPS

L’Assemblée adresse toutes ses félicitations à tous ces récipiendaires pour leur engagement associatif remarquable.

L’ordre du jour de l’Assemblée étant épuisé, la séance est levée vers 21 h 50.

M Jean-Philippe HASS
Secrétaire Général

M Philippe PAULET
Président

ANNEXE 1

BILAN DISTRICT AUBE DE FOOTBALL

District Aube de Football

Etats de synthèse au 30/06/2024

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
ACTIF				
Mobiliers	18 837,85	18 837,85		
Matériels informatique	20 728,25	11 528,59	9 199,66	9 251,92
Matériels divers	11 743,25	8 332,25	3 411,00	
Matériels de Transport	17 251,32	17 251,32		
Actifs immobilisés	68 560,67	55 950,01	12 610,66	9 251,92
Total Stock				
Fournisseurs	64 452,90		64 452,90	41 012,30
Clubs	46 822,62	1 820,71	45 001,91	78 953,60
Produits à recevoir	5 541,00		5 541,00	7 692,46
Autres créances				1 303,36
Total Créances	116 816,52	1 820,71	114 995,81	128 961,72
Dépôts à Terme	170 000,00		170 000,00	70 000,00
Parts sociales	14 170,50		14 170,50	13 758,00
Livret crédit agricole	37 689,59		37 689,59	79 110,28
Crédit Agricole	4 439,16		4 439,16	8 072,77
Caisse	862,83		862,83	461,08
Total Comptes Financiers	227 162,08		227 162,08	171 402,13
Actifs circulants	343 978,60	1 820,71	342 157,89	300 363,85
Charges constatées d'avance				1 344,76
Total Comptes régularisation				1 344,76
TOTAL ACTIF	412 539,27	57 770,72	354 768,55	310 960,53

BILAN DISTRICT AUBE DE FOOTBALL

District Aube de Football

Etats de synthèse au 30/06/2024

	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
PASSIF		
Fonds associatif	161 301,20	143 675,34
Report à Nouveau	69 357,45	
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 467,41	86 983,31
TOTAL 1	<u>232 126,06</u>	<u>230 658,65</u>
Total Emprunt à Long et Moyen Terme		
Fournisseurs	39 936,16	35 046,99
Dettes fiscales et sociales	32 919,42	9 394,13
Provisions pour Charges sur Congés Payés	16 427,81	12 086,24
Salaire	5 966,74	2 222,36
Membres	1 005,84	
Clubs	1 532,65	267,32
Fournisseurs fact. non parvenue	19 813,87	15 533,28
Charges à Payer		711,56
Total Dettes à Court Terme	117 602,49	75 261,88
Produits constatés d'avances	5 040,00	5 040,00
Total Comptes de Régularisation	5 040,00	5 040,00
TOTAL PASSIF	354 768,55	310 960,53

COMPTE RESULTAT DISTRICT AUBE

District Aube de Football

Etats de synthèse au 30/06/2024

	du 01/07/23 au 30/06/24	du 01/07/22 au 30/06/23
PRODUITS		
Annuaires, règlements,livres	270,00	
Cotisations District	13 974,00	13 894,00
Droits, Amendes et Frais de Dossiers	66 428,92	51 701,64
Recettes de Stages	480,00	300,00
Droits d'engagements	14 335,00	14 175,00
Manifestations	789,63	2 436,50
Total Ventes et Ressources Administratives	96 277,55	82 507,14
Aides Fédérales	14 954,99	17 050,12
Aides FFF CDFA	20 000,00	20 000,00
Aides LGEF	100 016,89	104 596,38
Subventions Fédérales Contrats d'Objectifs	36 475,00	36 475,00
Subventions CNDS	10 494,20	12 125,80
Subventions CONSEIL GENERAL	13 001,00	10 080,00
Aides REGION		1 000,00
Convention crédit agricole	3 500,00	7 000,00
Aide contrat aidé	11 000,06	5 999,94
Total Subventions d'Exploitation	209 442,14	214 327,24
Produits divers de gestion	2,23	0,52
Total Autres Produits de Gestion	2,23	0,52
Reprises sur Provisions		4 156,94
Total Amortissements et Provisions		4 156,94
Revenus des Titres de Placements + intérêt livret	5 715,06	2 243,67
Total Produits Financiers	5 715,06	2 243,67
Produits Exceptionnels	8 009,69	59 040,43
Total Produits Exceptionnels	8 009,69	59 040,43
TOTAL DES PRODUITS	319 446,67	362 275,94
CHARGES		
Fournitures de Bureau et matériel divers	3 551,53	2 534,25
Equipements sportifs (Maillots, Ballons...) et Billeterie	28 886,68	17 703,44
Médailles, Bréloques etc	2 899,83	1 939,88
Livres, Abonnements Journaux, Imprimés fédé	2 030,27	1 031,34
Achats Administratifs	37 368,31	23 208,91

COMPTE RESULTAT DISTRICT AUBE

District Aube de Football

Etats de synthèse au 30/06/2024

	du 01/07/23 au 30/06/24	du 01/07/22 au 30/06/23
Locations	3 931,82	3 931,82
Contrats d'Entretien	1 810,68	1 800,00
Carburants	1 921,23	2 668,86
Photocopieurs	7 020,70	6 960,52
Primes d'Assurance	2 976,00	2 856,00
Maintenance materiel	3 032,62	2 362,60
Honoraires	3 912,00	3 537,42
<u>Services Extérieurs</u>	<u>24 605,05</u>	<u>24 117,22</u>
Comité Directeur, AG Ligue & Fédérales	9 214,23	10 353,76
Commissions Départementales, Officiels, Observ	17 881,19	22 588,40
Cérémonies et Récéptions	1 729,84	1 651,20
<u>Déplacements et Missions</u>	<u>28 825,26</u>	<u>34 593,36</u>
Frais Postaux	454,51	517,88
Téléphone	7 117,67	6 752,47
Compétitions et manifestations	23 571,31	31 083,20
Stages	717,00	2 236,00
Autres frais	2 997,54	3 527,61
<u>Frais Divers de Gestion</u>	<u>34 858,03</u>	<u>44 117,16</u>
Taxe pour la formation	506,64	1 897,93
<u>Impôts et Taxes</u>	<u>506,64</u>	<u>1 897,93</u>
Rémunérations du Personnel	126 789,41	106 486,58
Organismes Sociaux	35 572,27	35 523,51
<u>Frais de Personnel</u>	<u>162 361,68</u>	<u>142 010,09</u>
Cotisations aux Organismes Sportifs	380,00	330,00
Pertes sur Créances Irrécouvrables		2 401,78
<u>Autres Charges de Gestion</u>	<u>380,00</u>	<u>2 731,78</u>
Dotations aux Amortissements	4 712,46	2 293,52
Dotations aux Provisions	1 820,71	
<u>Amortissements et Provisions</u>	<u>6 533,17</u>	<u>2 293,52</u>
<u>Charges Financières</u>		

COMPTE RESULTAT DISTRICT AUBE

District Aube de Football

Etats de synthèse au 30/06/2024

	du 01/07/23 au 30/06/24	du 01/07/22 au 30/06/23
Charges Exceptionnelles	698,12	322,66
Dons et libéralités	1 000,00	
<u>Charges Exceptionnelles</u>	<u>1 698,12</u>	<u>322,66</u>
Impôts sur les sociétés	20 843,00	
TOTAL CHARGES	<u>317 979,26</u>	<u>275 292,63</u>
<i>EXCEDENT OU PERTE</i>	<i>1 467,41</i>	<i>86 983,31</i>

ANNEXE 2

Modifications des Statuts du District Aube de Football émanant des modifications des Statuts types adoptées par l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2023

12.5.6. Dispositions spécifiques à l'élection de la délégation des représentants des Clubs du District Aube de Football à l'assemblée générale de la Ligue du Grand Est de Football

Pour les besoins du présent article, il est fait définition des clubs telle que prévue dans les statuts de la LGEF

- Les « Clubs de Ligue » sont les Clubs dont l'équipe senior première est engagée pour la saison en cours dans un championnat organisé par la Ligue ou par la Fédération.
- Les « Clubs de District » sont les Clubs ne répondant pas à la définition de « Club de Ligue »

Tous les 4 ans, et sur la même durée que le mandat du Comité de Direction, l'Assemblée Générale du District élit la délégation représentant les Clubs de District appelée à siéger à l'assemblée générale de la Ligue.

L'Assemblée Générale du District élit des délégués et des suppléants pour pallier toute absence.

En cas de vacance, de démission ou si le Club de District du délégué devient un Club de Ligue, une élection complémentaire sera effectuée à la prochaine Assemblée Générale du District afin de compléter la délégation. Les délégués et les suppléants doivent remplir les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 ci-après.

Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale du District.

La déclaration de candidature doit être transmise par courrier électronique envoyé au District, sur une adresse électronique officielle dédiée, à l'attention de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, 30 jours au moins avant la date de l'élection.

13.2.1. Conditions générales d'éligibilité

Est éligible au Comité de Direction tout membre individuel de la FFF, de la LGEF ou d'un District de la LGEF ainsi que tout licencié d'un Club ayant son siège sur le Territoire du DAF ou ayant été rattaché au dit territoire et participant aux championnats ou plateaux organisés par le District Aube de Football et en règle avec la FFF, la LGEF et le DAF.

Le candidat doit être à jour de ses cotisations et domicilié sur le territoire du DAF ou d'un district limitrophe. Ne peut être candidate :

la personne licenciée concernée par une suspension ferme supérieure à 5 matchs ou supérieure à 1 mois, non intégralement purgée.

Un membre du Comité de Direction ne peut pas être salarié de la F.F.F., de la L.F.P., de l'I.E.F.F., d'une Ligue régionale ou d'un District, et inversement.

13.3. Scrutins de liste – Dispositions générales

Les membres du Comité de Direction du District Aube de Football sont élus au scrutin de liste sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Déclaration de candidature :

Une seule déclaration est obligatoire pour chaque liste qui comporte autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir, dont, au minimum, les représentants prévus à l'article 13.1 ci-avant, et un candidat désigné comme étant la tête de liste.

La déclaration de candidature comporte la signature, les nom et prénoms de chaque candidat, et précise ceux qui figurent au titre d'une catégorie obligatoire susvisée.

Le Comité de Direction ne pourra pas compter plus de deux (2) membres d'une même association ou club lors du dépôt de la liste de candidats.

La liste doit indiquer lesquels de ses candidats exerceront les fonctions exécutives essentielles (*Président, Secrétaire, Trésorier*), étant rappelé que la fonction de Président est réservée au candidat tête de liste.

Nul ne peut être sur plus d'une liste.

Si une personne figure sur plusieurs listes, seule la première liste transmise sera prise en compte.

Est rejetée la liste :

- ne comportant pas autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir,
- portant le nom d'une ou plusieurs personnes figurant sur une autre liste,
- où ne figureraient pas, au minimum, des représentants pour chaque catégorie obligatoire.

Le non-respect d'une ou plusieurs conditions d'éligibilité par un membre de la liste entraîne le rejet de celle-ci.

La déclaration de candidature doit être adressée au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

La déclaration de candidature doit être transmise par courrier électronique envoyé au District, sur une adresse électronique officielle dédiée, à l'attention de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, 30 jours au moins avant la date de l'élection.

15.1. Modalités d'élection

Le Président du District Aube de Football est le candidat s'étant présenté en qualité de tête de liste de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés lors de l'Assemblée Générale élective

En cas de vacance du poste de Président, le Comité de Direction du District Aube de Football procède à l'élection, au scrutin secret, d'un de ses membres, qui sera chargé d'exercer provisoirement les fonctions présidentielles. L'élection d'un nouveau Président doit ensuite intervenir au cours de la plus proche Assemblée Générale. Il est choisi, sur proposition du Comité de Direction du District Aube de Football, parmi les membres de ce dernier puis est élu par l'Assemblée Générale, par vote secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si la personne candidate n'obtient pas cette majorité absolue, le Comité de Direction du District Aube de Football propose un nouveau candidat lors de l'Assemblée Générale suivante.

En cas d'élection du Président du District Aube de Football au poste de Président de la Ligue ou Président Délégué de Ligue, celui-ci sera considéré comme démissionnaire de son poste de Président de District.

De plus, toute personne élue Président du District, également Président d'un club affilié à la F.F.F. et appartenant à son District, doit démissionner de son poste de Président de club et apporter la preuve de cette démission dans les 15 jours suivant son élection. Cette démission doit en outre être effective dans les 3 mois suivant son élection, la preuve devant également en être apportée dans ce délai. A défaut de respect de ces obligations, son élection est réputée caduque, sur constat de la Commission de surveillance des opérations électorales.

La révocation du Comité de direction du District Aube de Football entraîne la démission d'office du Président du District.